



Paris, le 5 octobre 2020

* AVENANT 65 *

L'EXTENSION EST ENFIN LÀ... !

Cela fait des mois que nous l'attendions,

l'avenant 65 relatif à la CLASSIFICATION est enfin étendu.

Concrètement, toutes les Missions Locales ont, à partir de maintenant, **12 mois** (tic-tac, tic-tac, tic-tac...) pour mettre en œuvre ce texte fondamental, **porté par le Synami depuis des années**, et signé par l'ensemble des organisations syndicales de la branche, à commencer par l'UNML !

C'est une grande satisfaction pour le **SYNAMI-CFDT**, qui démontre encore une fois que **notre syndicalisme, réformiste de combat**, porte ses fruits.

Le plus dur reste pourtant à faire :

L'accompagnement de la mise en œuvre !

Nous avons mis en place des outils prêts à être utilisés, **nos élu·e·s, adhérent·e·s et militant·e·s en seront les porteurs et nos relais pour aider et soutenir les salarié·e·s.**

À très bientôt, pour le déploiement de notre plan d'action sur la "**Classification**".

L'Équipe du Synami